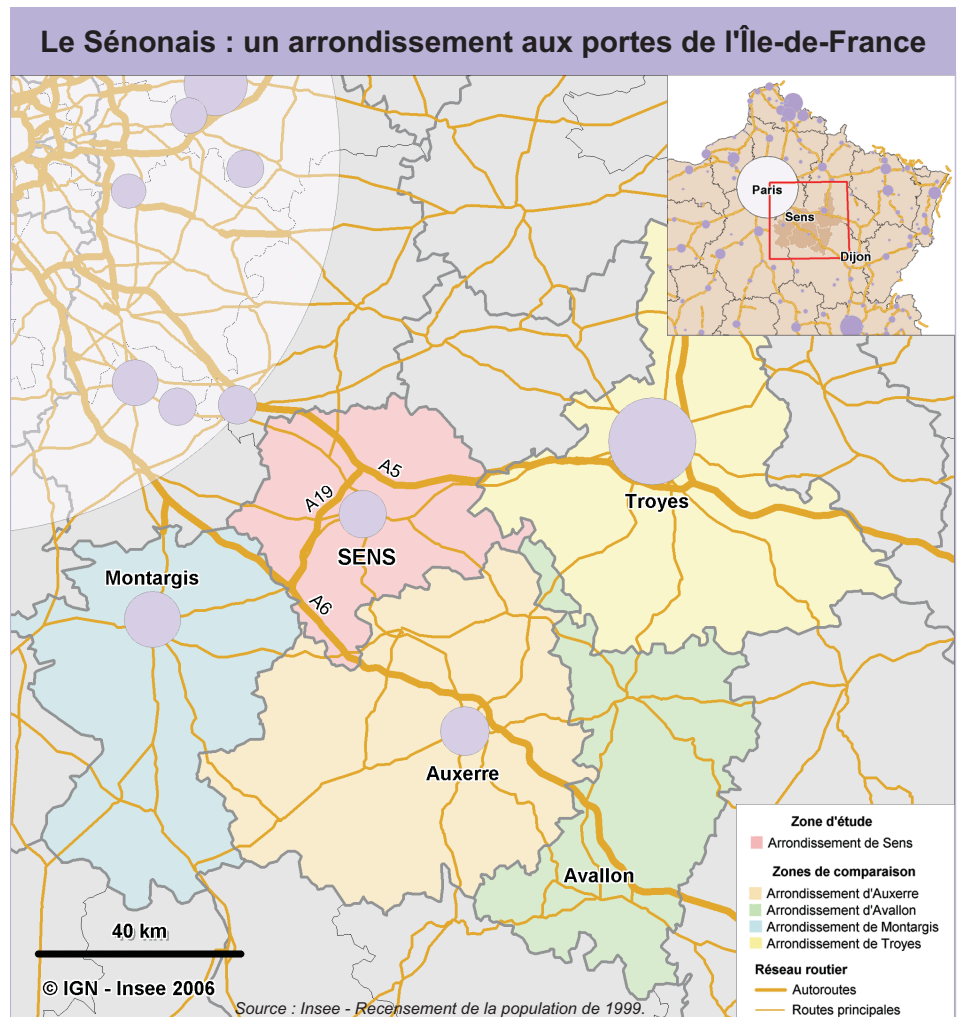


Le Sénonais : le défi de l'attractivité

Le Sénonais profite de sa situation géographique aux portes de l'Île-de-France. Il attire des retraités franciliens, comme les arrondissements voisins de Montargis ou Troyes, mais aussi des jeunes ménages avec enfants. Les nouveaux arrivants tirent le profil social vers le "haut". L'économie locale, bien que créatrice d'emplois, n'arrive pas à absorber la hausse du nombre d'actifs. Le chômage est élevé et les déplacements domicile-travail en direction de l'Île-de-France s'intensifient. Parallèlement, l'arrondissement profite du desserrement des activités franciliennes.



Cet article est extrait d'un rapport d'étude réalisé par l'Insee-Bourgogne en partenariat avec la Direction Régionale de l'Équipement de Bourgogne. L'arrondissement de Sens, appelé ici Sénonais, est analysé en comparaison avec les arrondissements voisins de Troyes, Montargis, Auxerre et Avallon.

L'arrondissement de Sens, est situé au nord de la Bourgogne, aux portes de l'Île-de-France, à mi-chemin entre Troyes et Montargis. Il bénéficie d'une excellente desserte autoroutière : il est traversé par les autoroutes A5 et A6 qui mènent de Paris au Sud de la France. Un barreau autoroutier transversal assure actuellement la jonction entre l'A6 et l'A5 et devrait être prolongé, à l'horizon 2010, afin de relier Troyes, Sens, Orléans et Tours. Cette jonction renforcerait une position géographique déjà très favorable comme le montre l'installation récente des plates-formes logistiques de Renault et de Senoble sur l'aire autoroutière de Sens-Villeroy.

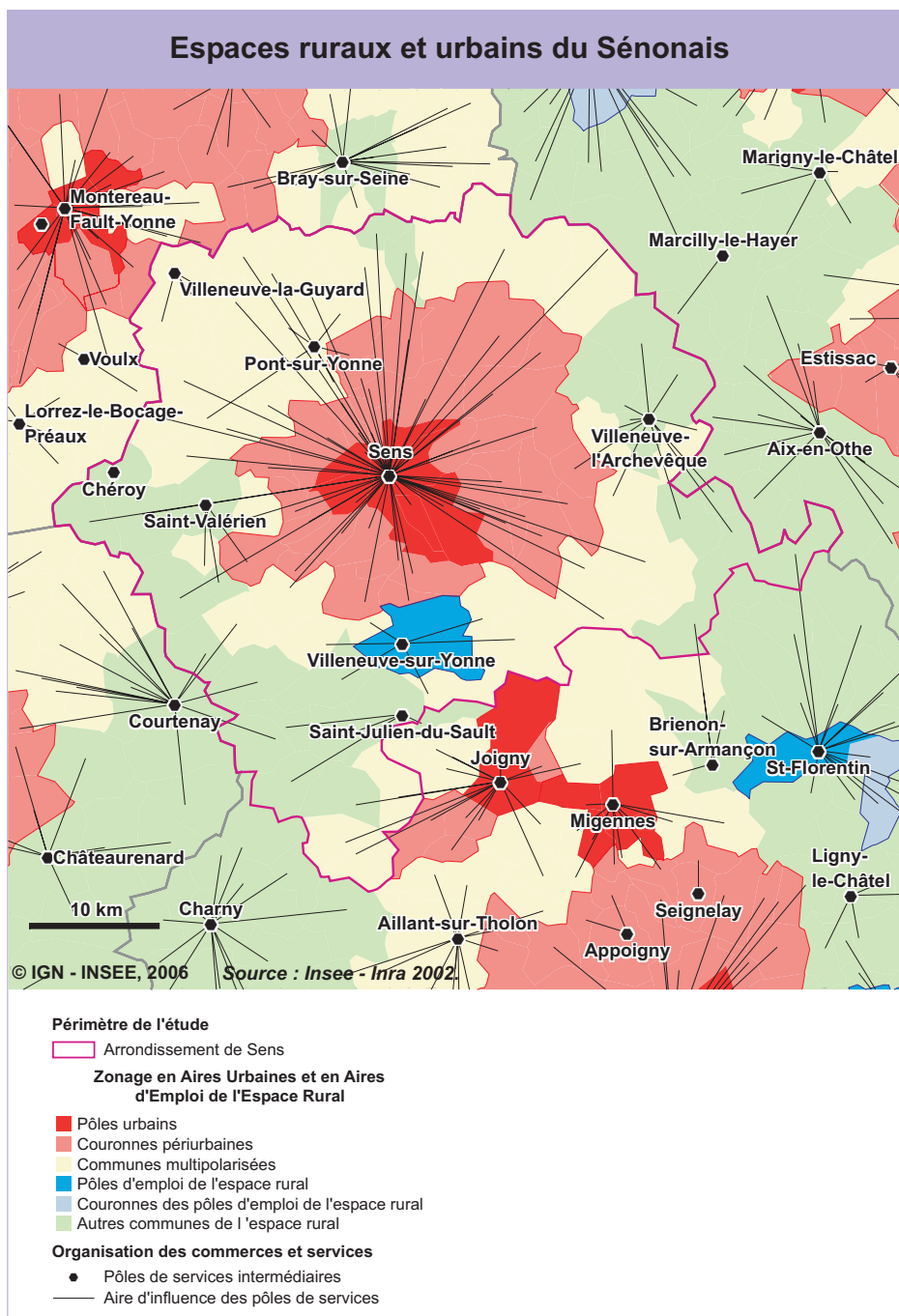
La ville de Sens au cœur de l'arrondissement

L'arrondissement rassemble 104 000 habitants, soit 30 % de la population icaunaise. Sens et la vallée de l'Yonne concentrent l'essentiel de la population. Le pôle urbain de Sens, où résident 39 000 personnes, constitue le cœur du Sénonais. Autour, 34 communes forment une couronne périurbaine de 18 000 habitants. C'est presque autant qu'autour du pôle urbain de Montargis bien que ce dernier soit une fois et demie plus peuplé que Sens.

Une quarantaine de communes de l'arrondissement, soit 28 800 habitants, sont multipolarisées, c'est-à-dire à la fois sous l'influence du pôle de Sens et de celle d'autres pôles urbains comme Paris, Montereau-Fault-Yonne, Joigny, Auxerre, Migennes, Troyes, Montargis et Provins.

Quelques petites villes

Le reste du territoire (28 communes et 19 000 habitants), situé en périphérie de l'arrondissement, fait partie de l'espace à dominante rurale. Il est animé par quelques petites villes comme Villeneuve-sur-Yonne (5 400 habitants), pôle d'emploi et de services d'un bassin de vie de 8 400 habitants. Saint-Julien-du-Sault prend le relais au sud. Au nord, Villeneuve-la-Guyard et Pont-sur-Yonne, sans être pôles d'emploi, offrent une gamme complète d'équipements et de services.



Le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) est défini à partir des résultats du recensement de la population de 1999. Le ZAUER découpe l'espace en deux grands ensembles : l'espace à dominante urbaine, formé des aires urbaines et des communes multipolarisées, et l'espace à dominante rurale. Les aires urbaines sont constituées d'un pôle urbain (unités urbaines comptant 5 000 emplois ou plus) et d'une couronne périurbaine (communes dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune, mais dans l'aire urbaine). Les espaces multipolarisés regroupent les communes qui envoient travailler au moins 40 % de leurs actifs résidents dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. L'espace à dominante rurale comporte des aires d'emploi de l'espace rural (pôles d'emploi comptant 1 500 emplois ou plus et leurs couronnes constituées de communes dont 40 % au moins des actifs résidents travaillent hors de la commune mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural) et les autres communes qui n'appartiennent ni à ces aires, ni à l'espace à dominante urbaine.

En revanche, Chéroy et Saint-Valérien, à l'ouest, et Villeneuve-l'Archevêque, à l'est, ont plus de mal à polariser les communes environnantes dont les habitants fréquentent volontiers les commerces et services de l'agglomération sénonaise.

La population des communes du sud, attirée par des pôles localisés à l'extérieur de l'arrondissement (Courtenay, Joigny, Migennes, Saint-Florentin), apparaît isolée. Ce relatif morcellement du Sénonais trouve sa traduction dans l'absence de structures intercommunales pour la moitié des 108 communes de l'arrondissement.

Démographie : plus dynamique que les arrondissements voisins

L'arrondissement de Sens a gagné 31 500 habitants entre 1962 et 1999, soit une augmentation de 43 %, bien supérieure à celle des arrondissements de Montargis (+ 37 %), Troyes (+ 20 %), Auxerre (+ 23 %) ou Avallon (- 3 %). Jusqu'en 1982, la population du Sénonais s'accroît au même rythme que celle des voisins hormis Avallon. Entre 1982 et 1990, les arrondissements de Montargis et Sens restent au coude à coude.

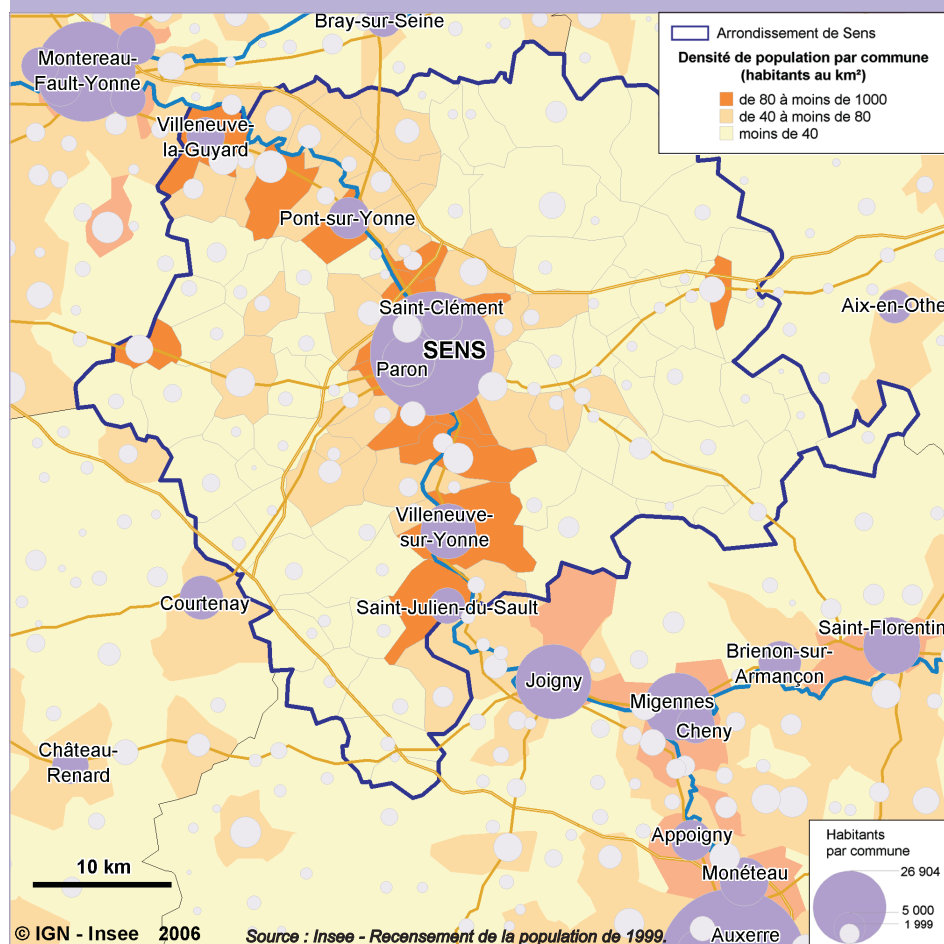
A partir de 1990, alors que l'augmentation de la population du Sénonais se poursuit au rythme des trois dernières décennies, celle de l'arrondissement de Montargis fléchit.

Arrivée de nouveaux habitants

L'arrivée de nouveaux habitants dans l'arrondissement explique à elle seule cette augmentation de population, le bilan naturel étant proche de l'équilibre.

Entre 1990 et 1999, 24 200 personnes sont venues habiter dans le Sénonais, soit près du quart de la population. L'Île-de-France fournit 61 % des nouveaux arrivants, beaucoup en provenance de Seine-et-Marne, mais également de Paris intra-muros et des communes de la petite couronne très proches de Paris.

Sens et la vallée de l'Yonne concentrent la population



Les Bourguignons représentent 15 % des arrivants. Il s'agit surtout d'Icaunais qui résidaient hors arrondissement de Sens. Les régions Centre et Champagne-Ardenne se placent en troisième et quatrième position avec 4 % et 3 % des nouveaux arrivants.

Sens et les petites villes sont les plus attractives. Ainsi, 5 640 personnes, soit 22 % des nouveaux arrivants, se sont installés à Sens. Viennent ensuite Villeneuve-sur-Yonne (1 200), Paron (960), Villeneuve-la-Guyard (900).

Sens : croissance démographique supérieure à celle des arrondissements voisins

Arrondissement	Population		Évolution (%) moyenne annuelle de 1975 à 1999
	1975	1999	
Sens	81 950	103 860	+ 0,99
Montargis	135 038	158 426	+ 0,67
Troyes	202 687	210 294	+ 0,15
Auxerre	166 329	178 743	+ 0,30
Avallon	51 572	50 618	- 0,08

Source : Insee - Recensements de la population de 1975 et 1999.

Des retraités, mais aussi de jeunes ménages

Comme les arrondissements voisins (à l'exception de celui de Troyes, peu attractif), Sens accueille beaucoup de personnes âgées de 55 à 75 ans. Plus de 80 % d'entre elles sont originaires de l'Île-de-France, souvent retraitées ou proches de la retraite. Parmi les retraités, 33 % sont d'anciens employés, 24 % d'anciens ouvriers et 22 % exerçaient une profession intermédiaire.

Mais davantage que ses voisins, le Sénonais accueille aussi de nombreux

Sénonais horizon 2015 : davantage d'habitants, davantage d'actifs

À l'horizon 2015, si les tendances démographiques observées entre 1990 et 1999 se poursuivent, en particulier si son attractivité se maintient, le Sénonais devrait compter 115 000 habitants, soit 11 000 habitants de plus qu'en 1999. Au sein d'une région dont la population est en très légère hausse, le Sénonais continuerait d'afficher un dynamisme démographique spécifique.

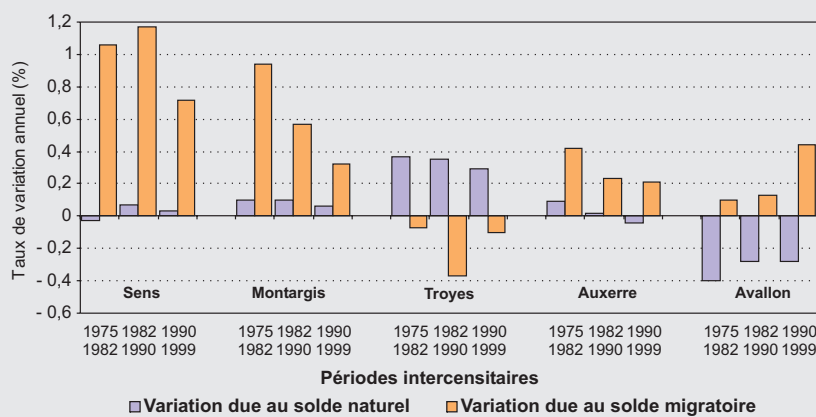
Les personnes âgées de 60 ans et plus représenteraient 30 % de la population contre 24 % en 1999. Le nombre de ménages augmenterait de 41 600 en 1999 à 50 100 en 2015. Près du tiers de ces ménages serait composé d'une seule personne contre 28 % en 1999.

La population active continuerait d'augmenter jusqu'en 2008 (+ 3 000 actifs) avant de commencer à baisser. La baisse de la population active, déjà amorcée dans la plupart des zones d'emploi de la région, serait ici retardée du fait des apports migratoires.

	1999	2015
Population totale	103 971	115 269
% plus de 60 ans et plus	23,7	30,0
Nombre de ménages	41 589	50 123
% de ménages à une personne	28,2	32,4
Population active	45 999	48 482
% de femmes	44,9	47,5

Source : Insee, Modèle de projections Omphale, scénario tendanciel.

Croissance démographique de Sens portée par le solde migratoire

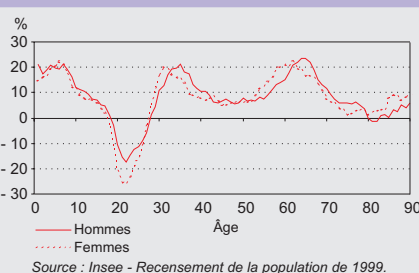


adultes âgés de 30 à 49 ans accompagnés de leurs enfants. Actifs pour la plupart, ils contribuent à la modification du paysage social de l'arrondissement : les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont sur-représentés parmi les arrivants comparés au profil des

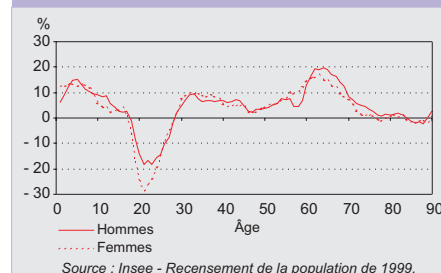
actifs résidant dans l'arrondissement. Ils sont aussi plus présents que dans l'arrondissement de Montargis. À noter que l'Yonne et la Seine-et-Marne envoient davantage d'ouvriers et les départements franciliens ou métropolitains, plus de cols blancs.

Impact des migrations par âge et sexe entre 1990 et 1999

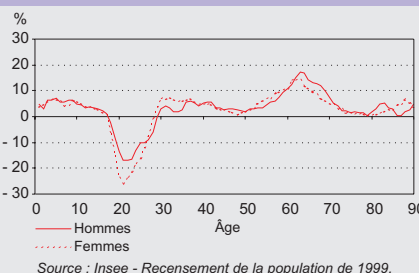
Sens attire des jeunes ménages et des retraités



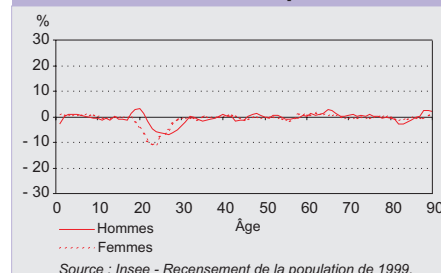
Montargis attire surtout des retraités



Auxerre attire aussi des retraités



Troyes retient ses jeunes mais n'attire pas



Note de lecture : l'impact des migrations mesure l'augmentation ou la diminution, pour 100 personnes d'un âge donné en 1999, provoquée par le solde migratoire entre l'arrondissement et le reste de la France métropolitaine entre 1990 et 1999. Dans l'arrondissement de Sens, par exemple, le nombre d'hommes âgés de 35 ans est majoré de 21 % du fait des migrations, celui des femmes de 20 ans est minoré de 26 %.

Revenus fiscaux : Sens plus "aisé" que ses voisins

Revenus fiscaux déclarés au titre de l'année 2003

Arrondissement	Seuil des bas revenus en euros	Revenu médian en euros	Seuil des hauts revenus en euros	Disparité ⁽¹⁾
Sens	6 607	15 272	28 093	4,3
Montargis	6 164	15 069	27 767	4,5
Troyes	5 398	14 871	28 619	5,3
Auxerre	6 069	14 898	28 185	4,6
Avallon	5 900	13 909	26 092	4,4

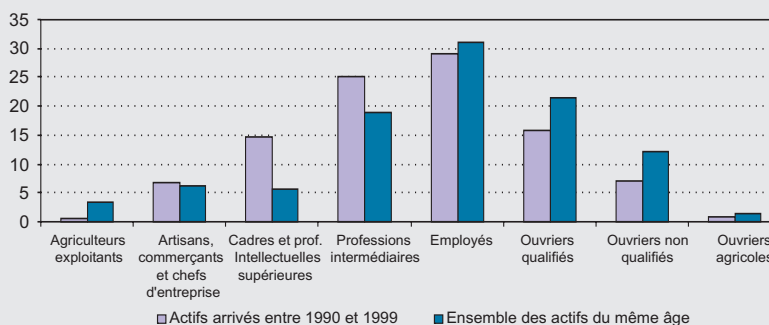
⁽¹⁾ Rapport entre seuil des hauts et seuil des bas revenus.

Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux des ménages en 2003.

Note de lecture : à Sens, la moitié de la population vit dans un ménage qui déclare un revenu fiscal supérieur à 15 300 euros par unité de consommation (UC) (revenu médian). 10 % de la population vit dans un ménage qui déclare moins de 6 600 euros par UC (seuil des bas revenus) et, a contrario, 10 % appartient à un ménage déclarant plus de 28 100 euros par UC (seuil des hauts revenus). Le rapport entre ces deux seuils, ou rapport inter-déciles, donne une indication de la dispersion des revenus.

Sur-représentation des cadres parmi les actifs arrivant dans le Sénonais

Répartition par catégorie socio-professionnelle des actifs de l'arrondissement de Sens âgés de 30 à 49 ans



Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

Sénonais : la croissance de la population active dépasse celle des emplois

Décomposition de la variation de la population active entre 1990 et 1999

Arrondissement	Variations absolues 1990-1999				Variations en % de la population active de 1990			
	du nombre d'actifs résidant dans l'arrondissement	des emplois de l'arrondissement ⁽²⁾	du nombre de chômeurs ⁽³⁾	du solde des déplacements domicile-travail ⁽⁴⁾	du nombre d'actifs résidant dans l'arrondissement	des emplois de l'arrondissement ⁽²⁾	du nombre de chômeurs ⁽³⁾	du solde des déplacements domicile-travail ⁽⁴⁾
Sens	+ 4 188	+ 829	+ 1 740	- 1 619	+ 10,1	+ 2	+ 4,2	- 3,9
Auxerre	+ 3 150	+ 1 723	+ 1 653	+ 226	+ 4,2	+ 2,3	+ 2,2	+ 0,3
Montargis	+ 2 729	+ 622	+ 2 197	+ 90	+ 4,1	+ 0,9	+ 3,3	+ 0,1
Avallon	+ 927	+ 584	+ 373	+ 30	+ 4,6	+ 2,9	+ 1,8	+ 0,1
Troyes	+ 531	- 2 792	+ 2 944	- 379	+ 0,6	- 2,9	+ 3,1	- 0,4

⁽¹⁾ hors militaires du contingent.

Note de lecture : ⁽¹⁾=⁽²⁾+⁽³⁾-⁽⁴⁾.

Source : Insee - Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive).

Note de lecture : entre 1990 et 1999, le nombre d'actifs résidant dans l'arrondissement de Sens a augmenté de 4 188 personnes. Sur la même période, le nombre d'emplois a augmenté de seulement 829. L'ajustement s'est fait d'une part par l'augmentation du chômage (+ 1 740) et d'autre part par une augmentation des déplacements domicile-travail en dehors de l'arrondissement. La croissance du nombre d'actifs allant travailler à l'extérieur de l'arrondissement dépasse de 1 619 celle des actifs venant y travailler.

ment de la population active résidente du Sénonais qui est passée de 41 600 en 1990 à 45 800 en 1999, soit une augmentation de + 10,1 %. Cette hausse est beaucoup plus forte que celle des arrondissements de Montargis, Auxerre et Avallon, proche de 4 % et de celle de Troyes (+ 1 %).

L'économie locale peine à "absorber" ce surplus d'actifs : l'augmentation du nombre d'emplois, plus forte pourtant que dans les arrondissements voisins, n'est pas à la hauteur de celle de la population active. De fait, le chômage augmente, mais surtout de plus en plus d'actifs travaillent à l'extérieur de l'arrondissement (9 300 en 1999 contre 6 300 en 1990). Les principales aires urbaines de destination sont Paris (4 600), Montereau-Fault-Yonne (1 100), Joigny (650), Auxerre (450), Migennes (200), Nemours (130).

Nombreux déplacements domicile-travail en direction de l'aire urbaine de Paris

Principaux flux d'échanges d'actifs entre le Sénonais et les aires urbaines

Aires urbaines	Entrées	Sorties	Solde
Paris	534	4 633	- 4 099
Montereau-Fault-Yonne	104	1 121	- 1 017
Joigny	435	650	- 215
Auxerre	301	452	- 151
Migennes	134	197	- 63
Troyes	79	90	- 11
Nemours	32	129	- 97
Montargis	57	83	- 26
Provins	17	52	- 35
Dijon	38	24	+ 14
Lyon	16	36	- 20
Avallon	21	23	- 2
Romilly-sur-Seine	16	18	- 2
Orléans	10	23	- 13
Nevers	8	13	- 5

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation principale).

Déplacements domicile-travail

Parallèlement, de plus en plus d'actifs résidant à l'extérieur viennent travailler dans le Sénonais. Ils sont 3 600 et occupent 11 % des emplois du Sénonais en 1999 contre 7 % dix ans auparavant. Ils proviennent en majorité des aires urbaines de Paris, Joigny, Auxerre et Migennes. De nombreux flux domicile-travail internes se déroulent aussi au sein du Sénonais. À côté des 13 900 actifs habitant le Sénonais qui travaillent dans leur commune de résidence, 16 600 personnes travaillent

dans une autre commune sans sortir du périmètre de l'arrondissement. Les principales destinations internes sont Sens (6 700), Saint-Clément (1 200), Gron (900), Villeneuve-sur-Yonne (750), Paron (660), Pont-sur-Yonne (650), Jouy (650), Saint-Denis (460) et Saint-Julien-du-Sault (420).

Hausse de l'emploi

L'arrondissement de Sens comptait 34 500 emplois en 1999, soit 5,3 % de plus qu'en 1990. Cette hausse est plus marquée que dans les arrondissements voisins (Montargis, + 2,1 % ; Troyes,

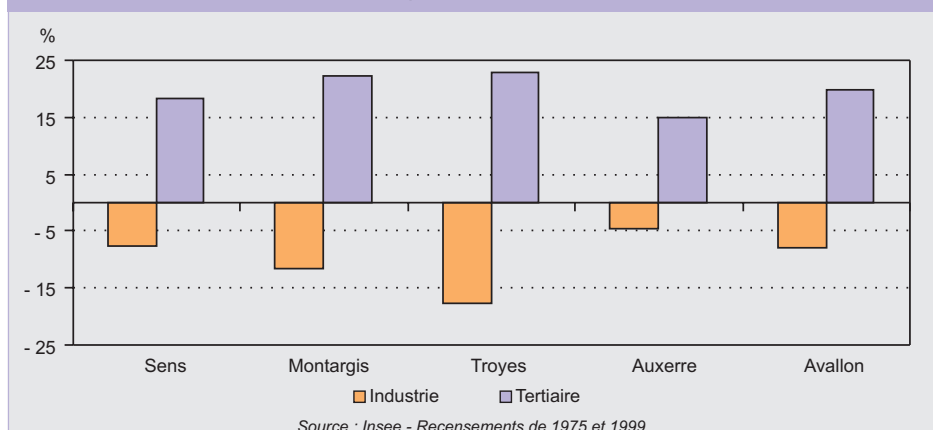
- 2,4 % ; Auxerre, + 3,2 % ; Avallon, + 3,8 %).

Le secteur tertiaire (commerce et services) domine avec 63 % des emplois. À l'exception de l'arrondissement d'Auxerre, chef-lieu du département (66,5 %), cette proportion est identique dans les autres arrondissements.

Les emplois dans le commerce, l'éducation, la santé et l'action sociale sont proportionnellement plus nombreux dans le Sénonais. Les services aux entreprises et les activités financières sont plus importants dans les arrondissements de Montargis et Troyes, centrés sur de plus grandes agglomérations.

Meilleure résistance de l'industrie dans le Sénonais

Évolution de l'emploi total entre 1975 et 1999



Quelques grands établissements dans le tertiaire

Le secteur tertiaire compte quelques grands établissements. Le Centre Hospitalier de Sens et l'établissement Berner à Saint-Julien-du-Sault, dont l'activité est consacrée à la distribution de consommables techniques pour professionnels, emploient chacun plus de 1 000 personnes. La Mairie de Sens a plus de 600 salariés et parmi les établissements employant entre 200 et 400 personnes, on trouve à Saint-Denis, le Centre distributeur E. Leclerc et à

Sens, le Lycée d'enseignement général et technique, l'École nationale de la Police et le Centre d'aide par le travail.

Le secteur industriel occupe 25 % des emplois du Sénonais, soit une part plus élevée que dans les arrondissements voisins. L'industrie, moins présente en 1975 dans le Sénonais qu'à Montargis ou à Troyes, a ici mieux résisté.

Cette spécificité bat en brèche une idée reçue concernant l'orientation économique de l'arrondissement qui serait surtout résidentielle. Dans les faits, les activités économiques du Sénonais produisent ou contribuent à produire des biens et des services destinés à un marché plus vaste que le seul marché local.

Trois secteurs industriels

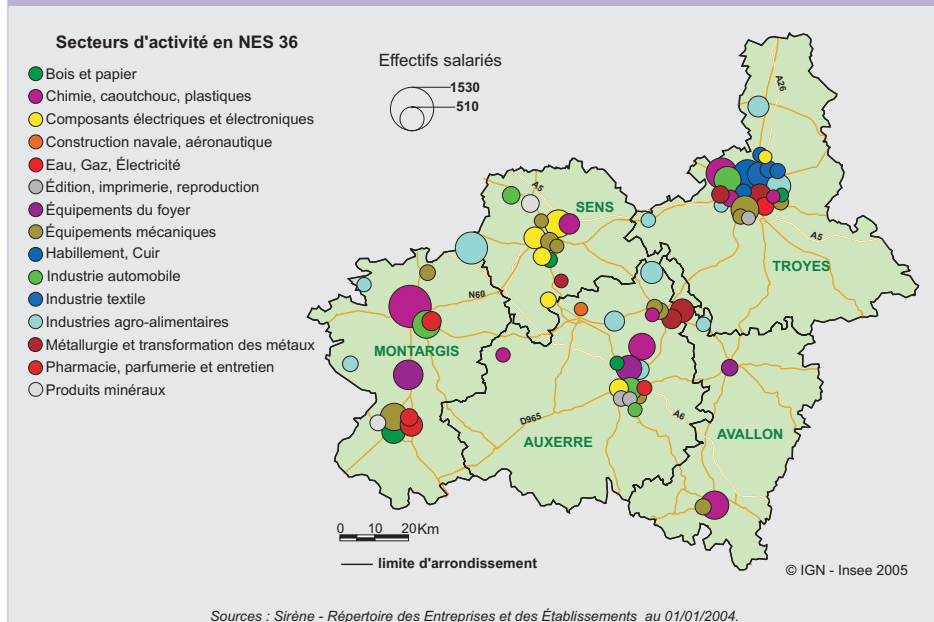
En 2004, l'industrie comprend 663 établissements et emploie 8 628 personnes. Les établissements sont de petite taille comme dans les arrondissements voisins : 540 ont moins de dix salariés, soit 81 % des établissements industriels. À l'inverse, 16 établissements ont 100 salariés ou plus et emploient 4 565 personnes, soit 53 % des emplois industriels de l'arrondissement.

Trois secteurs dominent l'activité des grands établissements : les composants électriques et électroniques (Valeo Vision à Saint-Clément, Pirelli à Paron et à Gron, Axo Scintex à Saint-Julien-du-Sault), l'agroalimentaire (Senoble à Jouy) et les équipements mécaniques (FMC Europe et Charot à Sens, ZF Masson à Saint-Denis et Tubauto à Gron). En termes de salariés, ces trois secteurs représentent 52 % des effectifs industriels de l'arrondissement (toutes tailles d'établissement confondues).

L'industrie et les services aux entreprises, l'agroalimentaire et l'agriculture pèsent fortement dans l'emploi local. Ils représentent, en 1999, 47,6 % des emplois, soit une proportion identique à celle observée dans l'arrondissement de Montargis (47,8 %) et supérieure à la situation de Troyes (46,6 %), Auxerre (43,3 %) et Avallon (44,3 %).

Les grands établissements industriels de 150 salariés et plus Arrondissements de Sens, Troyes, Avallon, Auxerre et Montargis

Situation au 1^{er} Janvier 2004



Des établissements venant d'Île-de-France

Entre 2001 et 2004, 151 établissements de l'industrie, du commerce et des services se sont installés dans le Sénonais tandis que 107 l'ont quitté, soit un gain net de 44 établissements. Par ailleurs, 215 établissements ont changé de commune tout en demeurant dans l'arrondissement. Le solde des transferts était déjà positif sur les périodes 1993-1996 et 1996-2001 avec un gain, respectivement, de 56 et 47 établissements.

Le taux de mobilité annuel moyen (rapport du nombre de transferts au nombre d'établissements de l'arrondissement en milieu de période) s'établit à 3,5 pour mille entre 1993 et 1996 et à 2,7 pour mille entre 2001 et 2004. Ces taux mettent l'arrondissement de Sens en très bonne place par rapport aux arrondissements voisins.

L'Île-de-France joue un rôle majeur sur le marché des transferts d'établissements vers la Bourgogne et le Sénonais est géographiquement bien situé pour en profiter.

Par exemple, entre 1996 et 2001, la région enregistre 530 arrivées provenant d'Île-de-France, dont 139 vers l'arrondissement de Sens. Les flux transversaux d'établissements, avec Montargis ou Troyes, sont quasi inexistantes.

Deux logiques d'implantation

A l'échelle communale, le solde des transferts d'établissements fait apparaître deux logiques d'implantation. Les établissements en provenance de l'extérieur de l'arrondissement s'installent dans les communes de l'axe fluvial ou le long des principales voies de circulations. En revanche, les transferts internes à l'arrondissement résultent d'un desserrement de l'activité autour de Sens qui profite surtout aux communes alentour. Le bilan des transferts internes et externes est légèrement en faveur de la partie sud du Sénonais alors que le solde est négatif dans les communes du nord de l'arrondissement.

■ Mohamed Hilal

Développement du parc de logements

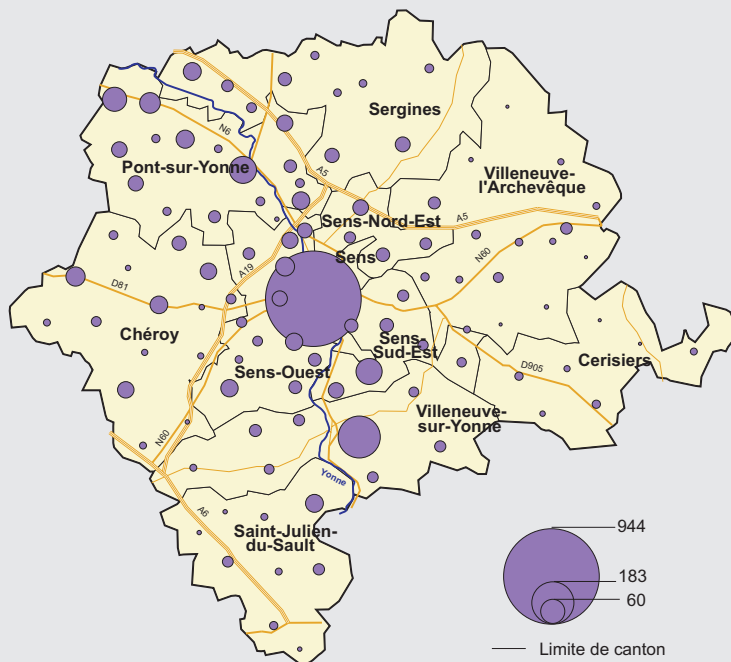
A l'image de la croissance démographique, le nombre de logements augmente de façon soutenue dans l'arrondissement de Sens.

Entre 2000 et 2004, près de 2 600 logements y ont été construits. La moitié de ces nouvelles constructions se concentre dans cinq communes, situées dans la vallée de l'Yonne : Sens, Villeneuve-sur-Yonne, Pont-sur-Yonne, Véron et Villeneuve-la-Guyard. La construction progresse aussi à un rythme relativement élevé dans d'autres communes des cantons de Pont-sur-Yonne, Chéroy et depuis peu Sergines.

De la résidence secondaire à la résidence principale

Le Sénonais compte beaucoup de résidences secondaires : elles représentent plus du quart du parc de logement dans de nombreuses communes et 15 % de l'ensemble du parc en 1999. Pourtant cette part tend à diminuer (21 % en 1982), conséquence de l'installation définitive de résidents au moment de l'âge de la retraite et de la pression de la demande de logements.

Nombre de résidences principales construites entre 2000 et 2004



Source : Direction Régionale de l'Équipement.

© IGN - Insee 2006

Le logement locatif social (6 000 logements HLM) se situe pour l'essentiel dans la commune de Sens (70 %). Cependant, les 739 logements HLM les plus récents, construits après 1990,

sont davantage répartis dans l'arrondissement. Moins de 30 % se situent à Sens, le reste à Saint-Clément, Paron, Gron et Saint-Martin-du-Tertre.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **L'aire urbaine d'Avallon** - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 45 - décembre 2005.
- **Revenus fiscaux des ménages : situation contrastée en milieu urbain** - Insee Bourgogne Dimensions - n° 126 - décembre 2005.
- **Transferts d'établissements : d'abord entre zones géographiquement proches** - Insee Bourgogne Dimensions - n° 124 - septembre 2005.
- **Le potentiel de main-d'œuvre à l'horizon 2015 en Bourgogne** - Insee Bourgogne Dimensions - n° 105 - octobre 2003.
- **8 aires urbaines en Bourgogne : une approche du phénomène urbain** - Insee Bourgogne Dimensions Dossier n° 33 - décembre 2002.

Les Insee Première, les Insee Bourgogne Dimensions et Économie et Statistique figurent dès parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr

Insee - Bourgogne
 2, rue Hoche - BP 1509
 21035 Dijon Cedex
 Tél : 03 80 40 67 67
 Fax : 03 80 40 68 00

Directeur de la publication : Jean-Louis Coster
Chef du Service Études et Diffusion :
 Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef : Christine Charton
Maquette PAO : Patricia Lallemand
Cartographie : Thierry Poisse ; David Luis

Abonnement :
 8 numéros par an + Bilan économique
 et social annuel : 23 euros abonnement France
 28 euros abonnement étranger
 2,30 euros le numéro

Impression : AZ Média - Chenôve
 Dépôt légal : à parution
 ISSN 1246-483 X
 Code Sage D0612916
 © Insee 2006